

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article550>



Visitez une ferme pédagogique puis évaluez la qualité de l'accueil !

- Direction - Les responsabilités relatives au fonctionnement de l'école - Sorties scolaires -

Date de mise en ligne : mardi 30 avril 2019

Copyright © Éducation Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

Visitez une ferme pédagogique puis évaluez la qualité de l'accueil !

Chaque année de nombreuses classes visitent des fermes pédagogiques. Pour obtenir ce label, ces fermes travaillent avec le Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime à la qualité de leur accueil des classes.

Dans le cadre du partenariat entre la DSDEN 76 et la Chambre d'Agriculture, il est demandé aux classes qui effectuent des visites de fermes pédagogiques de bien vouloir remplir le document annexé et le renvoyer en circonscription qui transmettra à la Chambre d'Agriculture.

<https://elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/sites/elbeuf.circonscription.ac-normandie.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Vigilance sur la sécurité :

En amont de la visite, il est intéressant que l'enseignant ait pu se rendre sur site pour évaluer les lieux pour organiser la sécurité de son groupe et informer ses accompagnateurs des zones d'attention particulière (passage de circulation des engins agricoles, lieux où présence d'outils...). A défaut, il convient de contacter le propriétaire pour détailler les activités proposées et s'assurer du non croisement du groupe avec les engins agricoles par exemple. Prudence rime souvent avec bon sens.

En cas de difficultés liées à la sécurité, nous vous remercions de prévenir la circonscription pour travailler avec nos partenaires à un accueil optimal de nos élèves.

Bonnes visites à toutes et tous.

Pour en savoir sur le réseau des fermes pédagogiques :

https://www.normandiealaferme.com/normandie/recherche/loisirs/2648/?q=&ferme_pedagogique=1